

COMMANDE PUBLIQUE

Décision n°2025-394 : Travaux d'eau potable et d'assainissement rue de la Chapelle à Conjurx - devis n°2511137 et n°2511138 - signature

1 DOCUMENT - Publié le 02 décembre 2025

DÉCISION
n° 2025-394
Délibérée le 01/12/2025
Publiée / Validée le 01/12/2025
Visée le 01/12/2025

COMMANDÉ PUBLIQUE
Travaux d'eau potable et d'assainissement rue de la Chapelle à Conjurx
Devis n°2511137 et n°2511138 - signature

Le Président de Grand Lac,

Y a vu le rapport des auditeurs territoriaux, en notamment l'avis L. 2025-12.

Y a les délibérations en date du 01 juillet 2025 et du 27 juillet 2025 portant délibération du Comité communautaire du Président de Grand Lac.

Y a l'avis n°2511137 concernant délibération du conseil d'administration à M. Yves MERCIER, DGA du Grand Lac en charge de la sécurité publique.

Y a l'avis n°2511138 du conseil de commune de St Rémy.

Considérant la nécessité de réaliser des travaux d'eau potable et d'assainissement rue de la Chapelle à Conjurx,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION
De signer les deux devis n°2511137 d'un montant de 15 414,87 € HT et n°2511138 d'un montant de 22 455,86 € HT avec l'entreprise SISSA domicilié 12 rue Eugène Rouveyre 63000 Clermont-Ferrand.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS
Une copie de la décision sera adressée à :

Mme le Président de la Région,
M. le Recteur,
L'Intérieur SISSA

Cette décision, une fois adoptée, pourra être contestée :

- Par le cas de recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère définitif, par lettre adressée à Grand Lac, le siège postal pendant deux mois révolus.
- Par le cas de recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère définitif, par remise d'un Recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de l'Institut.

Au-dessous,
G. Yves, Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé dématérialisé pour le Président, par dérogation,
par Yves MERCIER Vice-Président Commande publique, Grenoble, patrimoine et commerce et gare du voyage
le 01/12/2025 14:07:30



DEC_2025-394.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 469,4 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.